

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN  
 MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2022 – CITE DU VEGETAL – VALREAS**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES régulièrement convoqué le vingt-et-un septembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle de réunion de la Cité du Végétal (84600 VALREAS), lieu désigné de sa séance, en session ordinaire du troisième trimestre, sous la présidence de Monsieur Patrick ADRIEN.

Conseillers titulaires présents	29
Conseillers suppléants présents	0
Absents	2
Excusés	14
Pouvoirs	13
Votants	42

<b>TITULAIRES PRESENTS</b>	
<b>MESDAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
Ayme V. Cheyron Deslys C. Ferrigno R. Lascombes C. Lo Manto MP. Mallet D.	Adrien P. Arrigoni JN. Barthelemy C. Berard P. Besson D. Blanc JL. Bodin JL. Doutres B. Fagard J. Fau C. Gigondan J. Grosset JM.
GUY M. MARTIN JL. MAZEL JP. PERRIN N. PERTEK J. ROUSSIN JM. VALAYER PA. VALLE B. VAUTENIN C. VIAL G. VIGNE F.	
<b>SUPPLEANTS PRESENTS</b>	
<b>MESDAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
<b>ABSENTS EXCUSES</b>	
<b>MESDAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
Chambert G. Chevalier L. Geneston S. Guion Milesi A. Hilaire C. Mery C. Mignet M. Peyron MC. Robert C. Servan M.	Durieux B. Mery P. Pace L. Sayn P.
<b>ABSENTS</b>	
<b>MESDAMES</b>	<b>MESSIEURS</b>
Testud-Robert C.	Prevost J.

## POUVOIRS

M. FAGARD J. avait le pouvoir de Mme CHEVALIER L.  
Mme LO MANTO MP. avait le pouvoir de M. DURIEUX B.  
M. BLANC JL. avait le pouvoir de Mme GENESTON S.  
M. MARTIN JL. avait le pouvoir de Mme GUION-MILESI A.  
M. GROSSET JM. avait le pouvoir de Mme HILAIRE C.  
Mme MALLET D. avait le pouvoir de Mme MERY C.  
M. VIAL G. avait le pouvoir de M. MERY P.  
M. MAZEL JP. avait le pouvoir de Mme MIGNET M.  
M. BARTHELEMY C. avait le pouvoir de M. PACE L.  
M. ARRIGONI JN. avait le pouvoir de Mme PEYRON MC.  
M. FAU C. avait le pouvoir de Mme ROBERT C.  
M. ROUSSIN JM. avait le pouvoir de M. SAYN P.  
Mme FERRIGNO R. avait le pouvoir de Mme SERVAN M.

RAPPORTEUR	N °	DELIBERATION	VOTE
P. ADRIEN		Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 21 juillet 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-65	Ressources Humaines - Création d'un emploi non-permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique) fonction : Animateur.trice de crèche, à compter du 1 <sup>er</sup> octobre 2022.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-66	Ressources Humaines - Création d'un emploi non-permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité (article L332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique) fonction : Animateur.trice de crèche, à compter du 1 <sup>er</sup> novembre 2022 (durée 1 mois).	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-67	Ressources Humaines - Convention-cadre « Assistance et Conseil en organisation, ressources humaines et statutaires » avec le CDG84.	<i>Pour : 41 Abstention : 1 Contre : 0</i>
JN. ARRIGONI	2022-68	Ressources Humaines - Proposition de signature de la convention pour les missions « d'accompagnement psychologique » du CDG84.	<i>Unanimité</i>
JN. ARRIGONI	2022-69	Ressources Humaines - Proposition de création d'un emploi non-permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité (article L332-23-2° du Code Général de la Fonction Publique) fonction : Directeur.trice accueil de loisirs, du 10 octobre 2022 au 4 novembre 2022.	<i>Unanimité</i>

JN. ARRIGONI	2022-70	Partage de la Taxe d'Aménagement.	<i>Unanimité</i>
P. BERARD	2022-71	Compétence Tourisme et Attractivité – Collecte de la taxe de séjour - Mise à jour des conditions de perception.	<i>Unanimité</i>
MP. LO MANTO	2022-72	Travaux d'entretien pluriannuels de la végétation du cours d'eau « le Lauzon » sur le territoire de la Commune de Montségur sur Lauzon - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez.	<i>Unanimité</i>
MP. LO MANTO	2022-73	Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de la Berre, de la Vence et de leurs Affluents (SIABBVA) – Modification statutaire – Approbation.	<i>Pour : 41 Abstention : 1 Contre : 0</i>
MP. LO MANTO	2022-74	Service Public d'Assainissement Non Collectif - Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service - Exercice 2021.	<i>Le conseil prend acte</i>
PA. VALAYER	2022-75	Exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour les locaux à usage industriel ou commercial n'utilisant pas le service pour 2023.	<i>Unanimité</i>
PA. VALAYER	2022-76	Acquisition d'équipements de pré-collecte de déchets ménagers et assimilés dans le cadre de la création de points d'apport volontaire – Phase opérationnelle n°2 – DETR 2022 – Adoption du plan de financement définitif.	<i>Unanimité</i>

LE PRESIDENT LEVE LA SEANCE A 20H00